



Le Collège des Architectes Experts P.A.C.A.
Région Provence Alpes Côte d'Azur
Association loi 1901, siège : Ordre des Architectes MARSEILLE



Inscription obligatoire avant le 31 août 2021 tel : 04.91.59.48.58 É G. CARDI mail : cardi.gilbert@neuf.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION sur BRISEÏS

Réponse urgente souhaitée par mail : cardi.gilbert@neuf.fr

Nom, Prénom :
Adresse :
Date de naissance :
Téléphone, portable :
Adresse mail:

Le collège s'engage à ne pas utiliser ces informations personnelles au-delà de l'usage de la JurisCup

La JURISCUP 2021

Régates des Vendredi 17, Samedi 18 et Dimanche 19 septembre 2021

**A l'invitation du Collège des Architectes-Experts
Je souhaite participer à la JURISCUP**

Disponibilités (cases à cocher) :

- Régate du **vendredi 17 septembre** sur BRISEÏS
- Apéritif **vendredi 17 septembre** à 18h00 à bord de BRISEÏS - offert
- Régate du **samedi 18 septembre** sur le BRISEÏS
- « Nuit des équipages » de la JurisCup, **samedi 18 septembre** au soir aux DOCKS DES SUDS
- Régate du **dimanche 19 septembre** sur BRISEÏS

Attention : les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée, à concurrence de 8 passagers par régata, et seules les inscriptions accompagnées du chèque de réservation seront prises en compte

ADMINISTRATIF :

- prix par collégien et par jour : 45 " x 0jours = "
- prix par invité et par jour : 50 " x 0 0 .jours = "
- prix pour la Nuit de la JurisCup ; 50 " x 0 0 .personnes = "

LICENCE :

Nota : la licence de voile est obligatoire pour participer aux régates.

Numéro de licence : 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

Si vous n'avez pas de licence de voile annuelle à jour, possibilité de prendre une licence à la journée (15 " / jour, 29 " pour les 3 jours)

Nous pouvons nous charger de vous faire établir la licence pour votre ou vos journées de régata

Adressez nous obligatoirement un certificat médical d'aptitude à la voile

- Prévoir son casse croûte à partager à bord

Merci d'envoyer votre dossier à l'adresse suivante :
Gilbert CARDI - 9, rue Magaud 13007 MARSEILLE
composé de :

Cette fiche + le certificat médical + le chèque pour la licence à l'ordre du Collège des Architectes Experts

Si vous ne souhaitez pas prendre la mer, vous pouvez quand même participer à la fête y compris à la nuit du samedi !
(Voir le calendrier de toutes les manifestations sur le site de la JurisCup)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le site du Collège : www.architectes-experts-paca.org/

Le site de la JurisCup : www.juriscup.com

Correspondance et Présidence : Anne VADON . 8 boulevard Carnot . 13100 . AIX-EN-PROVENCE
Tél : 04 42 23 01 54 - e-mail : avb1@sfr.fr